

La démocratie aux urgences ? Si on sortait de l'apathie ?

Jean-Matthias Fleury

Il y a quelques semaines, quand nous avons discuté du titre de cette séance avec les organisateurs, l'Assemblée Nationale venait juste de voter à une très large majorité, la constitutionnalisation des mesures d'état d'urgence, qui comportent, de l'avis général, un certain nombre de régressions démocratiques sans précédent concernant des libertés individuelles et collectives. Parmi d'autres, je citerai ce soir la possibilité accordée aux préfets, c'est-à-dire au Ministère de l'Intérieur, d'assigner à résidence ou de perquisitionner, n'importe quand, des individus considérés comme suspects par les services de police, sans passer par la consultation préalable d'un juge indépendant, ou encore, l'accès à peu près illimité accordé, aux mêmes services de police, à toutes nos communications privées, là aussi, sans consultations préalables de l'autorité judiciaire.

Quelles qu'en soient les justifications avancées par les partisans de telles mesures et les discussions sur leur efficacité, apparemment très relative, en matière de sécurité publique, un tel événement soulève pas mal de questions préoccupantes sur l'état de la démocratie dans laquelle nous vivons aujourd'hui car il est, je crois, assez symptomatique de ce que j'appelle l'apathie civique qui la caractérise.

Pour bien comprendre la difficulté, il faut avoir en tête que cette modification de la Constitution, c'est-à-dire de notre loi la plus fondamentale, celle qui commande toutes les autres, a été proposée par un gouvernement démocratiquement élu. Qu'elle a été votée à une très large majorité par des représentants également élus, et ce, avec le soutien apparent d'une large majorité de la population si l'on en croit les sondages. Autrement dit, il s'agit bien, en un sens, d'une décision démocratique, et sûrement pas d'un coup de force de la part d'un individu ou d'un parti quelconque.

Et pourtant, cette décision raye d'un trait de plume un principe démocratique fondamental formulé par le vénérable Montesquieu, celui de la séparation des pouvoirs. Je rappelle que selon Montesquieu, un des fondateurs de la conception libérale de la démocratie, le pouvoir politique se décline en trois composantes : faire les lois, gouverner et rendre la justice. La condition requise pour que l'on puisse parler d'un pouvoir démocratique consiste, selon lui, à séparer de manière stricte ces trois fonctions politiques (fonction législative, exécutive et judiciaire), de manière à ce qu'elles puissent se contrôler mutuellement, et éviter ainsi toute concentration qui menacerait l'exercice de la souveraineté du Peuple.

Avec la constitutionnalisation des mesures d'état d'urgence, nous assistons donc à une forme de contradiction de l'idée même de démocratie moderne : le peuple, dans une large majorité, accepte de renoncer en partie aux institutions qui garantissent sa souveraineté.

Le paradoxe est encore redoublé quand on sait que le terme de démocratie jouit aujourd'hui d'un crédit à peu près universel, et que même ses opposants historiques sont souvent contraints de s'en réclamer de manière à être tout simplement audibles dans le débat public.

Ce constat nous conduit à la question suivante : Quelle est donc la signification de ce consensus apparent sur le projet et les valeurs portées par la démocratie et comment expliquer en même temps ce décalage qui se creuse de manière de plus en plus évidente entre les principes démocratiques et la réalité des comportements sociaux, marquée par une forme de désengagement citoyen de plus en plus important et d'indifférence de plus en plus poussée à l'égard des débats politiques ?

C'est en ces termes que se pose ce que j'appelle le problème de l'apathie démocratique, qui, au-delà de la question des libertés publiques, se manifeste également dans de nombreux autres aspects de la vie sociale : abstention massive et devenue quasiment structurelle lors des rendez-vous électoraux, perte de crédit inexorable de toutes les formes de représentations citoyennes, qu'il s'agisse des partis politiques ou des syndicats, mais aussi, il faut le rappeler, de nombreuses associations.

Ce processus de désengagement massif à l'égard des différents organes et institutions démocratiques est déjà ancien et largement avancé, et il ne constitue désormais plus seulement une source d'inquiétude auprès des militants, mais aussi auprès des gouvernants et des élites dominantes elles-mêmes, qui s'épanchent régulièrement sur la question dans les médias.

Evidemment, ce constat doit être nuancé, dans la mesure où les mouvements sociaux et les revendications démocratiques n'ont pas pour autant disparu, et rappellent régulièrement, comme dans le cadre de la mobilisation autour de l'aéroport de Notre Dame des Landes ou dans celle actuellement en cours pour la défense du code du travail, que les institutions de la démocratie représentative ne sont pas les seuls canaux par lesquels s'expriment les revendications populaires. L'ampleur de ces mobilisations témoigne donc de la capacité du peuple, ou en tout cas, de fractions significatives du peuple, à sortir de cette apathie démocratique.

Mais en même temps, il me semble qu'on aurait tort, en tant que démocrate, de céder à un optimisme excessif en considérant que cette apathie constitue un problème mineur ou encore, une construction artificielle destinée à démobiliser les mouvements sociaux. Même si elle est peut-être de nature essentiellement statistique, la réalité selon laquelle de plus en plus de gens, tout en assumant verbalement des conceptions démocratiques, se désintéressent *dans les faits* de toute préoccupation politique me semble incontournable. Il y a ici ce que le sociologue Max Weber appelait un « fait désagréable » j'entends, désagréable pour un démocrate, qu'il s'agit d'abord de comprendre. Ce que je vous propose dans la suite de cet exposé, c'est donc d'essayer d'abord de mettre cette apathie démocratique en perspective, d'un point de vue historique et philosophique, avant de voir s'il n'existe pas aussi dans ce diagnostic, des éléments pour identifier ce qui seraient également des ressources démocratiques dans les causes de ce désengagement lui-même.

Une première manière de comprendre l'apathie démocratique, qui n'est pas propre à la France et caractérise la plupart des démocraties modernes, consiste à l'interpréter comme **une crise de leur caractère représentatif**, c'est à dire comme une crise d'une certaine conception de la démocratie jusqu'alors plutôt dominante.

C'est un fait que la notion de démocratie est particulièrement ambiguë et a admis, au cours de son histoire, de nombreuses significations différentes. Il est à remarquer que souvent, le terme est utilisé dans un jeu d'opposition, ce qui est l'indice que sa définition même est bien souvent un enjeu politique : ex : démocratie directe vs démocratie indirecte ou représentative ; démocratie formelle vs démocratie réelle ; démocratie bourgeoise vs démocratie populaire ; démocratie des Anciens vs démocratie des Modernes, etc. On peut souligner aussi que la notion de démocratie est très souvent associée à une grande variété des qualificatifs, comme si elle était insuffisamment déterminée par elle-même : on parle ainsi parfois de démocratie participative, de démocratie sociale, de démocratie chrétienne, et même, de démocratie populaire...

Ce qu'on appelle la démocratie représentative désigne une certaine forme de gouvernement populaire qui s'est mise en place après les deux grandes révolutions démocratiques modernes en Amérique et en France. Il s'agit, comme on sait, d'un régime dans lesquels les citoyens ne participent pas directement aux décisions politiques, mais ont le pouvoir d'élire et de contrôler à intervalles réguliers des représentants, à qui il incombe de gouverner selon les mandats électoraux qui leur sont confiés.

D'inspiration libérale, cette forme de démocratie repose sur un suffrage plus ou moins étendu et confie à des parlements le soin de délibérer et de légiférer au nom des électeurs. Fréquemment contestée depuis son origine, aussi bien par les partisans aristocratiques d'un retour à l'Ancien Régime, que par ceux qui souhaitent une implication et un pouvoir de contrôle plus direct des citoyens sur les décisions politiques, il reste que la démocratie représentative s'est progressivement imposée comme la forme dominante et assez largement consensuelle qu'ont adoptée la plupart des sociétés démocratiques à travers le monde.

Or, il est à noter que Benjamin Constant, un des plus fervents partisans de la démocratie représentative, qui se trouve aussi être un auteur de référence du libéralisme moderne, alertait, dès 1819, sur les risques afférents à un régime de ce type, dans des termes qui ressemblent de manière étonnante à ceux que nous sommes tentés d'utiliser aujourd'hui.

Je cite, sur ce point, un extrait de son fameux discours prononcé à l'Athénée Royal de Paris sur la Liberté des Anciens et la liberté des Modernes, le tout, il faut l'avoir en tête, en pleine période de restauration de la Monarchie des Bourbons :

« Dans l'Antiquité, écrit Constant, plus l'homme consacrait de temps et de force à l'exercice de ses droits politiques, plus il se croyait libre ; dans l'espèce de liberté dont nous sommes susceptibles, plus l'exercice de nos droits politiques nous laissera de temps pour nos intérêts privés, plus la liberté nous sera précieuse. De là vient, Messieurs, la nécessité du système représentatif. Le système représentatif n'est autre chose qu'une organisation à l'aide de laquelle une nation se décharge sur quelques individus de ce qu'elle ne peut ou ne veut pas faire elle-même. Les individus pauvres font eux-mêmes leurs affaires : les hommes riches prennent des intendants. C'est l'histoire des

nations anciennes et des nations modernes. Le système représentatif est une procuration donnée à un certain nombre d'hommes par la masse du peuple qui veut que ses intérêts soient défendus, et qui, néanmoins, n'a pas toujours le temps de les défendre lui-même. Mais (...) les Peuples qui, dans le but de jouir de la liberté qui leur convient, recourent au système représentatif, doivent exercer une surveillance active et constante sur leurs représentants, et se réserver, à des époques qui ne soient pas séparées par de trop longs intervalles, le droit de les écarter s'ils ont trompé leurs vœux, et de révoquer les pouvoirs dont ils auraient abusé.

(...) Le danger de la liberté moderne, c'est qu'absorbés dans la jouissance de notre indépendance privée, et dans la poursuite de nos intérêts particuliers, nous ne renoncions trop facilement à notre droit de partage dans le pouvoir politique. »

B. Constant, *De la liberté chez les Modernes*, Gallimard, p.615-6.

Ce qui frappe à la lecture de ce fameux texte de Constant, qu'on partage ses conclusions ou pas, c'est, je trouve, la très grande lucidité qui le caractérise en ce qui concerne les aspirations dominantes de l'individu moderne et les risques qu'ils font peser sur l'idée même de démocratie. Contrairement à la nostalgie de l'Ancien Régime implicite qu'on trouve souvent chez Tocqueville, par exemple, un autre auteur libéral contemporain de Constant, il n'y a ici aucune ambiguïté sur la manière dont ce dernier défend l'héritage de la Révolution Française, en tout cas, la forme institutionnelle dont cette révolution a été porteuse.

La thèse de Constant, c'est que le contenu même de l'idée de démocratie a une histoire, qui suit celle de l'idée que les hommes se font de leur propre liberté. Ce qui est caractéristique des sociétés et des individus modernes, c'est le rééquilibrage qui s'est effectué entre la valeur accordée à l'engagement politique et celle accordée à la poursuite des intérêts privés (carrière, famille, développement personnel, etc...).

Sous l'Antiquité, en l'occurrence, dans la démocratie athénienne, l'engagement citoyen est perçu comme le moyen, par excellence, de développer ce que la nature humaine a de meilleur : la capacité à embrasser différents points de vue, à argumenter et à délibérer en vue de déterminer ce qui est le meilleur pour tous. Aristote disait que « *l'homme est un animal politique* », signifiant par-là que l'implication personnelle dans les affaires de la cité était l'activité la plus spécifiquement humaine, en même temps que celle susceptible de nous épanouir le plus. La réalisation pleine et entière de la nature humaine reposait donc, selon lui, sur une forme d'**activisme politique**. Raison pour laquelle, au passage, il admettait parfaitement que les femmes comme les esclaves, porteurs, selon lui, d'une humanité plus discutable, soient exclues de la citoyenneté...

En réponse à cette conception antique de la liberté et de la citoyenneté, on pourrait dire, à la suite de Constant, que l'individu moderne se conçoit non plus comme un animal politique, mais bien plutôt comme un « animal domestique », c'est à dire, comme un être prioritairement investi dans ce qui le concerne en particulier lui et ses proches, sans qu'il le partage avec d'autres et soit conduit à en discuter avec eux.

Les raisons de cette mutation, que Constant considère comme un fait historique irréversible, tiennent au changement d'échelle des sociétés modernes et à la complexité des procédures de décision qui l'accompagne, en comparaison à celles en vigueur dans la cité

démocratique athénienne. A Athènes, il a souvent été dit que les citoyens délibèrent dans une relation de face à face (l'agora, dans les périodes les plus florissantes d'Athènes ne regroupait pas plus d'une dizaine de milliers de citoyens). Les sociétés modernes, beaucoup plus nombreuses et hétérogènes ne permettent plus ce type de relation, et la prise en compte de l'opinion de chacun réduit considérablement, la force de chacune d'entre elles.

Or, à mesure que l'efficacité relative de notre engagement devient marginale sur le cours des décisions, il est parfaitement compréhensible que les hommes aient investi davantage leur sphère privée, et nourrit peu à peu le projet de déléguer la conduite et l'administration de la communauté à des représentants, ce que Constant présente finalement comme un goût de riche (les représentants sont comparés à des intendants).

En même temps, s'il considère que le système représentatif est désormais la forme démocratique la mieux appropriée à ces aspirations modernes, Constant alerte à la fin de son discours sur les risques d'apathie dont sont porteurs un tel repli des citoyens sur leurs intérêts particuliers, une telle « *privatisation de l'existence* », pour reprendre une formule plus récente de Christopher Lasch. Tout propriétaire avisé sait bien qu'il ne doit pas laisser les clés à son intendant trop longtemps, sous peine de le voir prendre le contrôle du domaine. Aussi, Constant insiste-t-il explicitement sur l'importance, pour les citoyens, de se tenir informés au mieux des décisions de leurs représentants, et d'exercer réellement leur pouvoir de contrôle lors des rendez-vous électoraux. Faute de quoi, nous dit-il, c'est l'idée même d'égalité face aux décisions et aux règles collectives, idée constitutive de la notion de démocratie, qui perd tout simplement sa signification. Le raisonnement est aisé à comprendre : à trop se désintéresser des affaires publiques, les individus modernes risquent de donner naissance à des oligarchies qu'ils ne seront bientôt plus en mesure de contrôler.

On peut évidemment être saisi par la pertinence de cet avertissement, et le texte de Constant, par bien des aspects, décrit bien certaines évolutions auxquelles nous assistons encore aujourd'hui, pas seulement d'ailleurs, dans le domaine de la politique institutionnelle et à l'occasion des élections.

Ce caractère visionnaire des analyses de Constant appelle pourtant un certain nombre de questions que je voudrais examiner maintenant. On peut d'abord se demander si la rupture dont il parle est aussi nette et irréversible qu'il le prétend : la démocratie représentative est-elle réellement devenue l'horizon indépassable et exclusif du projet démocratique moderne et la privatisation des modes de vie sur laquelle elle s'appuie si complète ? Après tout, l'histoire des mouvements sociaux, en particulier celle du mouvement ouvrier, témoigne aussi bien d'une permanence des engagements collectifs en politique et du souci souvent très vif de participer aux délibérations et aux décisions, y compris *dans* le cadre des démocraties représentatives modernes.

Ensuite, à supposer que Constant ait, globalement, raison, ce qui est, après tout, possible, faut-il alors comprendre ses avertissements comme une sorte de constat d'impuissance qui réactiverait la vieille thèse selon laquelle la démocratie, comme n'importe quel régime, est condamnée à *dégénérer*, c'est à dire à mourir de ses propres contradictions internes de manière bien plus certaine que des assauts de ses adversaires ? Dans ce cas, nous assisterions peut-être aux prémices de ce suicide démocratique, sans vraiment pouvoir y faire grand-chose, puisque ce sont les aspirations individuelles cultivées par la démocratie elle-même qui serait la cause de sa dégénérescence.

Mais on peut encore aussi s'intéresser de plus près au degré à partir duquel l'investissement privé des individus devient une menace pour la démocratie, c'est à dire pour un accès égalitaire de tout un chacun aux décisions collectives. Si nous ne sommes plus dans la situation des citoyens athéniens et que nous n'avons plus ni leur disponibilité, ni leur goût pour participer aussi activement aux affaires publiques, cela signifie-t-il réellement que nous sommes condamnés à nous soumettre progressivement à ceux que nous avons paresseusement désignés pour nous représenter à un moment donné ?

Ce que je vais essayer de montrer dans cet exposé, c'est que le constat de Benjamin Constant sur la liberté des Modernes s'il est, globalement, correct, n'implique pas nécessairement les conclusions un peu alarmistes qu'il en tire. Plus précisément, je vais essayer de montrer comment la dégénérescence des démocraties est bien plutôt précipitée par leurs conceptions élitistes, qui ne sont pas forcément liées au système représentatif en tant que tel, mais plutôt aux tendances aristocratiques qui persistent au sein même des démocraties, quelles que soient leurs formes. Je montrerais ensuite quelles sont aujourd'hui, selon moi, les propositions les plus stimulantes pour contrer cet élitisme aristocratique, et comment l'individu soucieux d'émancipation par le droit est probablement le meilleur défenseur de la démocratie dans ses formes contemporaines.

J'ai présenté l'extrait précédent en partant de l'hypothèse que l'apathie démocratique serait une tendance inhérente aux systèmes représentatifs mais il me semble en réalité plus juste de dire que ce sont plutôt les tendances **élitistes**, persistantes dans toutes les formes de démocraties, qu'elles soient directes ou indirectes, qui en sont l'origine. Or, il est clair que la démocratie moderne, dans sa forme représentative n'a certainement pas supprimé tout rapport de domination et que les classes dominantes ont toujours travaillé, il faut le dire, avec un certain succès, à diffuser une telle interprétation élitiste de la démocratie représentative qui justifie leur position et leur exercice du pouvoir.

Le grand historien de l'Antiquité Moses I. Finley remarquait ainsi déjà, dans un livre qui date de 1976, que la question de l'apathie démocratique n'a pas toujours constitué un sujet d'inquiétude pour les élites intellectuelles et cite ainsi avec malice certains de ses contemporains qui reprenaient alors certains lieux communs des critiques plus ou moins virulentes de l'activisme politique déjà présents chez les auteurs de l'Antiquité.

Ainsi, les propos d'un « expert » en sciences politiques, aujourd'hui un peu oublié, W. H. Morris Jones, dans un article significativement intitulé « *Défense de l'apathie* » publié en 1954 :

« Bien des idées liées au thème général du devoir électoral appartiennent, à proprement parler, au camp totalitaire et sont déplacées dans le vocabulaire de la démocratie libérale » ; l'apathie politique est « un signe de compréhension et de tolérance de la diversité humaine » et « a un effet bénéfique sur l'ambiance de la vie politique » parce qu'elle est « un contrepoids plus ou moins efficace aux fanatiques qui constituent le vrai danger qui menace la démocratie libérale. »

Political Studies, 2, 1954, cité par Finley in *Démocratie antique et démocratie moderne*, Payot, p. 49 ;

Assez éloignés des avertissements de Constant, ces propos rappellent plutôt, selon

Finley, ceux d'Aristote, lorsque ce dernier affirme que la meilleure démocratie existerait dans un Etat comportant un vaste arrière-pays rural et une population relativement nombreuse de cultivateurs et de bergers « qui, je cite, *par suite de leur dispersion dans la campagne, ne se rencontrent pas très souvent et n'éprouvent pas non plus le besoin de ce genre de réunion* ».

Nous sommes ici très loin des lamentations contemporaines sur la baisse du sens civique, les risques de l'abstention et la méfiance devenue assez répandue à l'égard des élites censées représenter le peuple dans les démocraties modernes... Sans doute ces mêmes élites goutaient-elles moyennement, il y a 40 ans, l'implication des citoyens dans la vie politique, en particulier dans le contexte du mouvement des droits civiques américains ou des mouvements sociaux issus de Mai 68 en Europe... Plus récemment, un constat similaire a été fait dans le livre de Jacques Rancière intitulé *La Haine de la Démocratie*, dans lequel il rappelle également les conclusions de la fameuse conférence patronale Trilatérale de 1973, s'inquiétant de *l'excès* d'activisme démocratique dans les sociétés modernes, lequel menacerait de les rendre tout bonnement ingouvernables.

Il est clair que toutes ces formules manifestent moins une tendance à l'apathie qui serait inhérente à la démocratie représentative, qu'une méfiance immémoriale des élites à l'égard des revendications d'un Peuple susceptible de limiter leur pouvoir, cette « haine de la démocratie » brillamment mise en perspective par Rancière. Comme le rappelle Finley, cet élitisme s'accompagne presque toujours aujourd'hui d'une conception de la démocratie qui la réduit à une simple **méthode de gouvernement**, et s'efforce, par tous les moyens, d'éviter d'en faire un véritable **régime politique** trop exigeant en matière d'égalité.

Pour des élites en quête de légitimité idéologique, il convient ainsi de définir la démocratie comme un simple ensemble de procédures de décisions, et non comme la quête, forcément déraisonnable, d'un accès égal aux décisions collectives. Finley cite, sur ce point, un extrait du célèbre politologue Schumpeter, qui a eu une influence considérable sur les sciences politiques au 20ème siècle et qui est à l'origine de cette conception dite procédurale de la démocratie :

Cf. Schumpeter : « *La démocratie est une **méthode** bien conçue pour donner un gouvernement fort, faisant autorité. Aucun idéal ne s'attache à la définition de la démocratie elle-même. Elle n'implique par elle-même aucune notion de responsabilité civique ou de participation politique étendue, ou une idée quelconque de buts à atteindre pour l'homme... la liberté ou l'égalité qui ont été partie intégrantes des anciennes définitions de la démocratie sont considérées par Schumpeter comme ne faisant pas partie essentiellement partie d'une telle définition, si estimables que puissent-être ces idéaux.* ». Schumpeter, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Payot, 1951, pp. 21-3, cité par Finley, p. 50.

Ce qui disparaît dans cette conception purement procédurale de la démocratie, aujourd'hui dominante, c'est la référence à tout idéal collectif, et d'abord, évidemment, à tout idéal d'égalité politique. Au nom du pluralisme, la seule égalité désormais requise est celle de l'accès aux différents marchés qui structurent la vie sociale, marché du travail et marché des programmes politiques compris. D'après Finley, c'est là ce qui distingue réellement les conceptions procédurales et élitistes de la démocratie aujourd'hui de la référence athénienne.

« Tous les théoriciens politiques de l'Antiquité examinaient les diverses formes de gouvernements de manière normative, c-a-d en fonction de leur capacité à aider l'homme à atteindre un but moral dans la société, la justice et la « vie bonne », alors que les écrivains modernes qui partagent l'orientation de Lipset et Morris Jones sont moins ambitieux : ils évitent les buts idéaux, les concepts tels que la « vie bonne », pour mettre l'accent sur les moyens, l'efficacité du système politique, son pouvoir de paix et d'ouverture ».

Finley, p. 49.

Dans une telle conception de la démocratie, caractéristique de celle qui est proposée par le néolibéralisme dominant aujourd'hui, et qui permet de comprendre, par exemple, comment s'est construite l'architecture des institutions de l'Union Européenne, l'apathie populaire n'est donc pas nécessairement pathologique. Elle est même largement requise pour que le système fonctionne efficacement, et ne soit pas menacé de manière intempestive par des revendications d'idéaux souvent arbitraires et potentiellement totalitaires. Le Peuple est avant tout assimilé à une majorité d'individus silencieux, soucieux de pouvoir jouir en sécurité de leurs biens privés et de poursuivre leurs buts particuliers, quels qu'ils soient, à condition que ces derniers n'empiètent pas sur la liberté des autres à faire de même.

Au besoin, les élites chargées de garantir un tel fonctionnement de la manière la plus pacifique possible (ce qui n'exclut évidemment pas d'exercer un pouvoir de coercition à l'égard des récalcitrants) auront régulièrement recours à la mise en scène contrôlée des débordements populaires, pour rappeler au Peuple son incapacité à remplir de tels objectifs par lui-même. Je pense ici aux analyses de Graeber sur le cirque romain ou sur les jeux télévisés contemporains qui visent, selon lui, à entretenir dans les masses une forme de retenue agoraphobe. Selon Graeber, ce terme est alors à prendre de manière littérale, comme une peur de l'Agora antique, un dégoût de la réunion et de la délibération collective qui éloignerait le Peuple de l'idée même de participation politique.

En miroir de cette agoraphobie soigneusement entretenue, les élites se délectent d'une conception héroïque des dirigeants élus, autour du motif de l'homme providentiel, capable de maîtriser ses pulsions de manière responsable et de faire œuvre de « réalisme » ou de « courage » politique, c'est à dire d'expliquer sans relâche aux gouvernés la nécessité de leur renoncement consenti à l'exercice effectif du pouvoir.

Il est incontestable que des dispositifs de ce genre portent leurs fruits, et contribuent sans doute largement à expliquer l'apathie civique que nous constatons aujourd'hui dans la plupart des démocraties occidentales. Dans *Le nouvel esprit de la Démocratie*, Loic Blondiaux rappelle ainsi que :

« Dans une enquête qualitative et quantitative approfondie réalisée auprès d'un échantillon de la population américaine, les chercheurs John Hibbing et Elizabeth Theiss Morse ont jeté il y a quelques années (l'étude date de 2002) un pavé dans la mare en affirmant que les citoyens américains ne souhaitaient nullement être plus impliqués dans les affaires gouvernementales. Adhérant à la logique du gouvernement représentatif, ils aspireraient simplement à ce que les décideurs fassent bien leur travail. Plus fondamentalement encore, leurs réticences à s'engager politiquement s'expliqueraient par une aversion à l'égard de toute forme de conflit de nature politique ou idéologique. Cette réserve résulterait d'une forme d'évitement du politique que d'autres travaux ont bien souligné. »

Aussi désagréable que puisse être ce programme élitiste de la démocratie procédurale d'inspiration néolibérale, je crois qu'il est absolument indispensable de mesurer son efficacité, et dans une certaine mesure son réalisme. Le Peuple des élites existe bel et bien et de manière beaucoup plus pérenne que celui qui se manifeste *en personne* lors des grands mouvements sociaux ou des éruptions activistes dans les démocraties modernes. En même temps, il est, je crois, de plus en plus clair, que cette conception élitiste de la démocratie est de moins en moins capable de produire de manière sereine et durable la paix sociale qu'elle promet.

Sur ce point, Finley encore : *« L'existence actuelle d'un consensus idéologique, d'un accord portant sur des affirmations abstraites générales, de la foi démocratique, ne doit pas être niée. La question est cependant de savoir dans quelle mesure « la satisfaction symbolique » que ce consensus semble refléter l'emporte sur la frustration profonde que traduit très précisément l'apathie politique si répandue, naissant d'un sentiment d'impuissance, d'incapacité à contrecarrer les groupes d'intérêts dont les voix l'emportent dans les décisions gouvernementales. Le coût du consensus est payé par ceux qui en sont exclus. »* p. 116. *« Ma thèse est la suivante : loin d'être une condition saine et nécessaire de la démocratie, l'apathie est une réponse par le repliement sur soi à l'inégalité d'accès des différents groupes d'intérêts auprès de ceux qui prennent les décisions ; en d'autres termes, une réponse à l'« évolution politique » qui a assigné « à la législation par l'autorité une primauté fonctionnelle par rapport à l'articulation des intérêts. »*

Finley, p. 120.

Finley établit donc, il y a déjà 40 ans, le diagnostic d'une frustration grandissante de nature réellement politique face au sentiment d'être exclu de la table des délibérations, frustration tout aussi réelle que les aspirations à la privatisation de l'existence, à la jouissance de notre indépendance privée, comme le dit Constant.

Le fait que cette question est désormais partagée, de manière inédite et pour des raisons bien sûr différentes, aussi bien par les mouvements démocratiques contestataires que par les élites gouvernantes elles-mêmes est peut-être l'indice que nos démocraties sont arrivés à un tournant lié à l'essoufflement général de la conception élitiste néo-libérale. En disant cela, je pense d'abord au développement des procédures de décision horizontales inspirées de la démocratie directe dans le mouvement altermondialiste ou syndical ces dernières années (au nombre de ses recherches, on peut évidemment penser au développement des AG souveraines au sein des mouvements sociaux, à la promotion du consensus plutôt que des votes majoritaires, à la révocabilité des mandatés, à la distribution volontariste de la parole à ceux qui en sont habituellement privés, etc...). Mais, je pense aussi, côtés gouvernants à tous les discours et décisions visant la recherche d'une redynamisation démocratique, par des procédures de gouvernance plus participatives, la dernière en date étant évidemment la convocation d'un référendum sur la question de Notre Dame des Landes.

Une fois posé ce constat, la question qui se pose et que je voudrais examiner pour terminer, c'est qu'est-ce qu'on fait ? Autrement dit, quelles sont, compte tenu les aspirations individuelles incontestables propres aux sociétés contemporaines, les manières dont on peut

espérer démocratiser la démocratie et éviter qu'elles ne dégèrent en une sorte d'oligarchie élective comme celle qui se profile aujourd'hui ?

Pour répondre, il faut d'abord, je pense, essayer de préciser quelles sont les différentes pistes politiques disponibles, et voir comment il est éventuellement possible de les articuler les unes aux autres. Sans faire un bilan exhaustif de l'abondante littérature qui existe sur le sujet, j'ai fait le choix de distinguer ce soir trois pôles de réflexion, que je vais vous présenter rapidement, et que je propose d'identifier respectivement comme un pôle « participatif », un pôle « autogestionnaire » et un pôle « anarchiste ». Chacun d'eux propose une certaine conception de la démocratie et des procédures ou institutions qui permettraient de la faire vivre aujourd'hui pour répondre au problème de l'apathie civique.

Le premier pôle, « participatif », dans lequel s'inscrivent aujourd'hui des initiatives aussi différentes que les conseils de quartiers, les budgets participatifs, les jurys citoyens, mais aussi, d'une certaine manière, les Universités populaires, s'appuie souvent sur les analyses qui ont pu être développées, dès les années 30, par le philosophe pragmatiste américain John Dewey¹.

Ce dernier s'inquiétait alors de la montée apparemment inexorable des totalitarismes fascisants ou communistes, et a développé une forme de programme participatif qui vise, dans le cadre de la démocratie représentative, à réactiver le civisme et à démocratiser considérablement la vie politique. D'inspiration libérale, mais développant une forme d'égalitarisme assez radical, Dewey conçoit la démocratie comme un régime dans lequel les décisions doivent être pensées comme le résultat d'une enquête rationnelle collective. Selon Dewey, et contrairement aux régimes dans lesquels les décisions ne font qu'appliquer des finalités ou des buts fixés de manière dogmatique par la tradition, la religion ou l'expertise technocratique, les formes modernes de démocratie qui se sont mises en place avec les révolutions française et américaine, reconnaissent aux individus la possibilité de contribuer à l'élaboration des buts collectifs, ce qui suppose que chacun ait accès aux informations et aux connaissances susceptibles de justifier les décisions politiques. Fidèle en cela au pluralisme libéral, Dewey considère que la caractéristique des démocraties, consiste à n'avoir aucune finalité collective fixée d'avance. Le sens de la communauté et des liens qui relie ses membres est parfaitement ouvert et doit se déterminer progressivement, sur la base d'arguments rationnels, c'est à dire acceptables par n'importe qui.

S'opposent donc à la démocratie, toutes les formes dogmatiques d'exercice du pouvoir, toutes celles qui invoquent des buts hérités de conceptions religieuses, morales ou de théories politiques soustraites à l'évaluation et à l'enquête collective. La seule alternative à une politique démocratique reposant sur la recherche de la vérité dans le domaine social ou politique par la confrontation et l'échange d'arguments, c'est le gouvernement par la force et la contrainte, que celle-ci soit justifiée par le racialisme nazi, le socialisme scientifique, ou la technocratie capitaliste.

Même s'il s'inscrit dans une perspective de revitalisation de la démocratie représentative, Dewey est ainsi très critique sur la manière dont les sociétés « occidentales », en privatisant l'accès aux informations et aux médias, en encourageant de manière systématique l'enrichissement privé et en concentrant les pouvoirs des décisions économiques dans les mains d'une technocratie toujours plus déconnectée ont mis en péril

¹ Voir, notamment, Dewey, *Le Public et ses problèmes*, et *Après le Libéralisme*.

les idéaux d'émancipation individuelle et collective dont sont porteuses les révolutions démocratiques modernes. Il va de soi qu'il est évidemment encore plus critique envers les différentes formes de totalitarisme qui se développent dans la première moitié du vingtième siècle, lesquels défendent des conceptions ouvertement dogmatiques et antidémocratiques du pouvoir.

Les conclusions de Dewey consistent à proposer la multiplication des lieux et institutions susceptibles de permettre et de stimuler l'enquête démocratique, aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine économique, c'est à dire, au sein des entreprises. Cet infléchissement massif en faveur de la participation citoyenne suppose évidemment un contrôle public des médias d'informations (déjà...), mais également une redéfinition des procédures de décision, de manière à ce que l'appel à la réflexion collective puisse contribuer à des prises de décisions réelles. Bref, on retrouve chez lui, ce qui fait aujourd'hui la base des arguments en faveur d'une réforme profonde de la démocratie représentative par les partisans d'une participation citoyenne accrue.

Le deuxième pôle, que j'ai qualifié d' « autogestionnaire », se présente, lui, comme une *alternative* au système représentatif, et comme un retour à des formes de démocratie directe héritées de l'expérience athénienne, mais aussi de l'histoire du mouvement ouvrier. Un de ces chefs de file depuis la fin des années 70, c'est Cornelius Castoriadis, qui, après un engagement trotskiste a, au sein du groupe Socialisme ou Barbarie, développé une réflexion très approfondie autour de la démocratie et contribué aux réflexions sur l'autogestion jusqu'à la fin des années 80.

Le cœur d'un régime démocratique, selon Castoriadis, c'est l'idéal d'une prise de décision égalitaire et autonome des citoyens. Selon lui, ce n'est pas en conférant au Peuple des pouvoirs de contrôle sur leurs représentants qu'un tel idéal est susceptible de trouver des traductions institutionnelles. La démocratie suppose une élaboration collective des lois par le Peuple en personne. Refusant le principe de séparation des pouvoirs propre à la tradition libérale, Castoriadis insiste sur le fait que c'est la fonction législative qui doit, avant tout, être dégagée de toute forme d'influences extérieures à la volonté populaire. C'est par la prise en compte égalitaire de toutes les opinions dans l'élaboration des lois, ce qui implique des procédures de décisions majoritaires, qu'un régime peut être qualifié de démocratique.

Ce que nous apprend, selon lui, l'expérience athénienne, mais aussi celle de la Commune de Paris, des premiers soviets russes ou du mouvement conseilliste dans les gauches allemandes et hollandaises, c'est que la démocratie doit viser une forme d'exercice du pouvoir spécifique, dégagé de toute hétéronomie, c'est à dire de toute forme d'impératif extérieur à la décision citoyenne, qu'il soit de nature morale, religieuse ou technocratique. Un tel régime de pouvoir implique d'imposer à tous les champs de la vie sociale (et notamment, au domaine économique), les décisions prises à la majorité à la suite des délibérations des citoyens eux-mêmes.

Cette conception se trouve résumée dans certains passages d'un livre d'entretiens intitulé *Démocratie et Relativisme* p. 95 :

« *La démocratie est un régime où il y a des droits, où il y a l'habeas corpus (c'est à dire des garanties inconditionnelles protégeant les individus contre toute forme d'emprisonnement arbitraire), où il y a la démocratie directe et où les transformations des conditions*

sociales et économiques permettent la participation des citoyens. »

Cette recherche d'un régime institutionnel est, par ailleurs, indissociable d'institutions permettant l'éducation civique :

« Pour que la société puisse effectivement être libre, être autonome, pour qu'elle puisse changer ses institutions, elle a besoin d'institutions qui lui permettent de le faire. Que veut dire, par exemple, la liberté ou la possibilité pour les citoyens de participer, le fait de s'élever contre l'anonymat de la société de masse, s'il n'y a pas dans la société dont nous parlons quelque chose qui est la padeia, terme grec qui désigne l'éducation du citoyen ? Il ne s'agit pas de lui apprendre l'arithmétique, il s'agit de lui apprendre à être citoyen. Personne ne naît citoyen. Et comment le devient-on ? En apprenant à l'être. On l'apprend, d'abord en observant la société dans laquelle on se trouve. Et certainement pas cette télévision qu'on regarde aujourd'hui. Or cela fait partie du régime, il faut un régime d'éducation. Il faut un régime économique aussi d'ailleurs. »

Conclusion : pour qu'une société ait réellement les moyens de créer ses propres lois (et pas simplement de les transmettre ou de les imposer de manière plus ou moins autoritaire), elles doivent se doter d'institutions qui permettent de stimuler *l'activisme* et la *créativité* politique en chacun. Ce qui signifie qu'elle ne saurait se réduire à une méthode de gouvernement (comme chez Schumpetter) ni même à un mécanisme d'autolimitation du pouvoir (comme chez Montesquieu).

Perspective clairement pas libérale qui a les inconvénients de ses avantages : points forts, affirmation claire et précise du **contenu** de l'idéal démocratique : l'appel à une création autonome collective, qui permet de structurer les institutions de ce que serait un régime de pouvoir authentiquement démocratique. Point faible : la question du pluralisme, c'est à dire de l'hétérogénéité croissante des différents idéaux portés par les individus dans leurs formes de vie particulières. Question du respect et de la protection des minoritaires. Je l'ai dit, Castoriadis est un fervent partisan du vote majoritaire en démocratie, qui est, selon lui, l'expression même de l'égalité des opinions soumises à la délibération. Pb : en pratique, ça n'exclut pas des formes d'oppression à l'égard de ceux qui sont désavoués par des votes de ce genre. Réponse de Casto : c'est un moindre mal. On peut réfléchir à des règles permettant de garantir des droits aux individus ou aux minoritaires (Cf. citation précédente). Mais on ne peut pas trouver mieux pour déterminer la volonté collective en partant de principes égalitaires que le vote à la majorité. Même si on peut, au cours des délibérations, avoir recours à d'autres modalités de prise de décision, par consensus ou tirage au sort comme le pratiquaient les Athéniens, les décisions cruciales, pour être réellement autonomes et égalitaires, doivent rester entre les mains de la majorité des citoyens réunis physiquement, en personne.

Le dernier pôle de réflexion que je voudrais présenter, c'est ce que j'appelle le pôle anarchiste, dans la mesure où ses partisans assimilent fréquemment la notion même de démocratie à celle d'anarchie, c'est à dire, à celle d'un projet politique défini essentiellement comme un contre-pouvoir, exprimé, en pratique, par toutes les formes de contestation des décisions étatiques qui mettent en avant une exigence d'égalité.

Selon une telle conception, la démocratie se caractérise essentiellement comme l'expression d'un désaccord et d'un conflit, au sein de la société, sur la question des finalités

collectives et des lois qui en découlent. Il ne s'agit pas tant de réfléchir à ce que serait une forme de gouvernement pour et par le peuple, que de travailler à une autonomie maximum des mouvements sociaux susceptibles de porter des revendications égalitaires contre la monopolisation des décisions d'un gouvernement quel qu'il soit.

Dans une telle perspective, le Peuple désigne tous ceux qui revendiquent de prendre part à la vie sociale et politique parce qu'ils estiment en être exclus. Autrement dit, le Peuple ne renvoie pas à une réalité statistique, mais à tous ceux qui se trouvent écartés du champ de la délibération légitime (les pauvres, les femmes, les minorités ethniques, sexuelles, etc...). Le Peuple est donc une réalité politique mouvante et dynamique qui désigne les « sans-part », les « sans-voix », tenus à l'écart des visions monolithiques et réductrices de la société portées par n'importe quelle décision gouvernementale. Il est donc en perpétuelle évolution et en perpétuelle redéfinition.

Dans une telle perspective, le cœur de la démocratie, c'est la possibilité du conflit et de la remise en question du pouvoir en place à un moment donné. Il s'agit donc moins de fixer un programme institutionnel ou une vision de la société définitive, que de faire en sorte que ce travail de redéfinition constante ait lieu, et qu'il impose au pouvoir une visibilité et une participation égale et effective de tous à la vie politique.

Cette interprétation de la démocratie s'appuie sur une tradition anthropologique et politique déjà ancienne, je pense, notamment, aux travaux de Pierre Clastres dans *La Société contre l'Etat*, ou dans certains ouvrages de Claude Lefort, lui aussi, ancien membre du groupe Socialisme ou Barbarie, qui est présenté aujourd'hui par Miguel Abensour comme le partisan d'une « démocratie sauvage » d'inspiration anarchisante². Mais celui qui la représente aujourd'hui de la manière la plus visible, c'est peut-être l'anthropologue David Graeber aussi connu pour ses études sur l'histoire de la dette ou de la bureaucratie, que pour son engagement dans le mouvement Occupy Wall Street en 2011.

Les travaux de Graeber, tendent ainsi à réévaluer l'importance historique et politique habituellement attribuée à l'expérience de la démocratie athénienne, et à montrer que des pratiques démocratiques se sont mises en place dans de très nombreuses sociétés humaines à travers l'histoire, manifestant une volonté permanente de limiter l'émergence de pouvoirs autoritaires soustraits au contrôle de la société et des individus qui la composent. Ainsi, Graeber soutient aujourd'hui que, loin de se réduire à une part supposée essentielle de l'histoire occidentale, la démocratie manifeste une modalité de prise de décision égalitaire et consensuelle largement répandue, tout particulièrement dans les zones de marges interculturelles, c'est à dire là où le pouvoir d'une autorité centralisée, quelle que soit sa forme, cesse de devenir suffisamment contraignant, et libère ainsi des tendances démocratiques inhérentes à la vie sociale. Dans *La démocratie aux marges*, il mentionne notamment les hypothèses d'influence amérindienne, iroquoise en l'occurrence, dans la rédaction de la Constitution américaine, les modalités de prise de décision égalitaires découvertes par l'historiographie récente de la piraterie, ou encore, entre autres, celles qui ont pu être expérimentées par le Prolétariat atlantique aux confins des colonies françaises, portugaises ou espagnoles en Afrique de l'Ouest ou dans les Caraïbes.

Dans tous ces exemples, il remarque que l'égalité démocratique est d'abord une manière de remettre en question la légitimité de l'autorité étatique centrale et il voit là un

² Abensour, *La démocratie contre l'Etat*, p.161 et sq.

élément de mise en perspective incontournable pour réfléchir à la signification des mobilisations plus récentes qui ont suivi l'insurrection zapatiste au Mexique ou le mouvement altermondialiste, lesquels ont tous mis en avant un impératif d'autonomie des mouvements sociaux à l'égard de toutes reformulations gouvernementales ou étatiques de leur revendication. Il y a là, selon Graeber, une caractéristique essentielle aux mouvements démocratiques, dans la mesure où l'égalité qu'ils revendiquent, est toujours supposée manquer aux discours et ou aux positionnements politiques du moment. Le propre de la démocratie est donc de bousculer la répartition des places, des biens et des charges assignées par toutes autorités gouvernementales, en montrant comment elle exclut nécessairement celles et ceux qui sont en reste.

En dépit de leurs divergences, évidentes, je crois que ces trois interprétations, participative, autogestionnaire ou anarchiste de la démocratie, permettent de fixer un certain nombre d'objectifs et de procédures pour réfléchir à la manière de démocratiser nos démocraties, et proposer une lecture un peu plus optimiste de l'individualisme apathique qui les menace.

Comme j'ai déjà beaucoup parlé et que je veux laisser place à la discussion, je me contenterai donc, pour finir, d'indiquer ce qui me paraît le plus intéressant dans chacune d'entre elles, dès lors qu'on ne cherche pas à les opposer de manière trop sectaire.

Du programme de la démocratie participative, nous pouvons, je crois, retenir d'abord sa souplesse d'application, dans la mesure où il invite à multiplier les formes de participation citoyenne sans définir un modèle unique : budgets participatifs, jurys ou débats citoyens, il y a, à n'en pas douter de multiples expériences à mener et à inscrire dans nos institutions politiques. Je retiens également l'absence de limite a priori d'un tel programme, susceptible, je l'ai rappelé, de s'étendre également à la conduite de la vie économique, ce qui induit évidemment à terme une remise en question assez radicale de nos procédures de décision et de nos régimes de propriété. Enfin, il est clair que la question de l'éducation populaire et de l'accès à l'information sont des conditions absolument nécessaires à la réussite d'une démocratie de ce genre et qu'elles constituent aujourd'hui des objectifs immédiats prioritaires. Les limites de ce genre d'approche tiennent cependant à ce qu'elles minimisent sans doute un peu l'importance des rapports de forces dans un débat politique. Même si le modèle de l'enquête et de l'échange rationnel représente bien une norme acceptable pour comprendre la délibération démocratique, il n'est pas du tout certain qu'elle soit suffisante pour construire une démocratie dans les faits.

De ce point de vue, l'activisme et la créativité citoyenne mis en avant par Castoriadis me semblent compléter utilement la réflexion, même si on peut, en revanche, être peut-être plus sceptique sur le réalisme d'un retour à une forme de démocratie directe intégrale comme le suggère Castoriadis. L'intérêt de ses analyses tient, entre autres, à ce qu'elles n'esquivent pas la question de la nature d'un pouvoir démocratique. Qu'elle soit directe ou indirecte, étatique, fédérale, communale, prolétarienne ou ce que l'on voudra, il est important de rappeler que la démocratie est bien, en tant que régime, amenée à prendre des décisions et à les faire appliquer, ce qui requiert bien de réfléchir aux conditions institutionnelles, sociales et économiques qui le permettent.

Pb : si la démocratie est définie comme un régime de pouvoir et d'institutions légales, comment faire alors droit aux évolutions et aux dynamiques de conflits et de division

caractéristiques du Peuple comme entité politique ? Sur ce point, les interprétations anarchistes et le pluralisme radical qu'elles défendent à l'égard des revendications démocratiques, rappellent utilement la part considérable de jeu et de contestation qui doit exister dans des institutions démocratiques. Sans chercher forcément à proposer une réforme déterminée de l'appareil d'Etat « clé en mains », il est probablement fondamental, en démocratie, de chercher à pousser aussi loin que nécessaire l'autonomie des mouvements sociaux et de leurs revendications égalitaires.

Les limites d'une telle injonction tiennent, il me semble, à ce qu'elles laissent de côté la question de savoir à qui s'adressent ces mouvements démocratiques. A lire Graeber, la forme institutionnelle de l'Etat importe finalement assez peu, dans la mesure où l'important consiste, pour les démocrates, à pointer sans cesse les limites inégalitaires et discriminantes de toute forme de gouvernement. Je crois qu'il y a là une faiblesse dans son argumentaire, et qu'il faut garder à l'esprit que ce qui sert de moteur à la plupart des mouvements démocratiques, c'est d'abord la conquête de **droits** égalitaires qu'il s'agit d'imposer à l'Etat. La démocratie n'est pas seulement une conquête de l'autonomie sociale, elle est bien une quête d'émancipation politique qui s'adresse toujours, à un moment ou à un autre, à l'Etat, ou à une forme de pouvoir institué quelconque.

En ce sens, je conclurais en disant que le sujet de la démocratie moderne, reste sans doute l'individu en quête d'émancipation par le droit. L'individu moderne n'est pas seulement un égoïste apathique qui se consacrerait uniquement à ses loisirs privés. C'est aussi, depuis maintenant au moins deux siècles et demi, un individu soucieux de ne pas être assigné à une caste ou à une communauté particulière dès sa naissance, et de faire valoir ses droits à égalité avec n'importe qui d'autre. C'est pourquoi il ne me paraît pas utopique de miser sur cette aspiration à l'émancipation individuelle, sur ce désir de « *s'affranchir des tutelles dont on est soi-même responsable* », pour reprendre la formule de Kant définissant le programme des Lumières, afin de réfléchir à la manière dont nos démocraties pourraient progresser vers davantage d'égalité, et ce, même si les instances politiques à qui s'adressent cette aspiration égalitaire sont aujourd'hui en pleine recomposition et ne se réduisent plus seulement à l'Etat. Pour conclure vraiment, je dirai donc que se dessine peut-être aujourd'hui, à partir des pistes que j'ai indiquées et probablement aussi à partir d'autres que nous discernons encore mal, ce que seront peut-être, demain, les contours d'une démocratie bien vivante.

Merci de votre attention.